

Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5616e séance

Mardi 9 janvier 2007, à 10 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Ikouebe
	États-Unis d Amérique	M. Wolff
	France	M. Lacroix
	Ghana	M. Christian
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Mantovani
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Bader
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

07-20484 (F)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la République démocratique du Congo et de l'Allemagne des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Ileka (République démocratique du Congo) et M. Matussek (Allemagne) prennent place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune et Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Javier Solana à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Au nom des membres du Conseil de sécurité, je voudrais souhaiter me féliciter de la participation à la séance d'aujourd'hui de M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune et Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne, et lui souhaiter plein succès dans l'exécution de sa tâche importante en 2007.

La situation en République démocratique du Congo reste au centre de l'attention du Conseil de sécurité. Les premières élections démocratiques du pays en 40 ans ont abouti à l'élection d'un Président et à la formation d'une Assemblée nationale représentative.

Un nouveau chapitre commence dans l'histoire du pays. Des élections locales sont prévues pour la fin de 2007. Tous ces changements positifs sont le résultat d'efforts coordonnés de la communauté internationale, et d'abord et surtout de l'ONU et du Conseil de sécurité, de l'Union africaine, de l'Union européenne et d'autres organisations régionales.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) a également contribué de manière considérable au succès du processus de paix congolais. Œuvrant de concert avec l'Union européenne, autorisée par la résolution 1671 (2006) du Conseil de sécurité à déployer une force en République démocratique du Congo, la MONUC a aidé le Gouvernement à assurer la sûreté et la sécurité dans le pays, ainsi qu'à y instaurer l'état de droit.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Javier Solana, de M. Jean-Marie Guéhenno et de M. Ibrahim Gambari.

Avant cela, je donne d'abord la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Matussek (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. La Turquie et la Croatie, pays candidats, s'associent à cette déclaration.

J'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, de donner à l'Union européenne l'occasion de faire rapport sur l'exécution du mandat de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne en République démocratique du Congo (EUFOR R. D. Congo). Je ferai quelques remarques introductives avant de vous demander de bien vouloir donner la parole à M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune.

Il y a un an de cela, fin décembre 2005, l'ONU a demandé à l'Union européenne de l'aider à sécuriser la République démocratique du Congo (RDC) pendant le processus électoral du pays. L'Union européenne – à l'issue de consultations étroites avec la RDC – a accepté d'appuyer la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) en République démocratique du Congo et d'aider à garantir la sécurité, dans l'intérêt d'une transition réussie. En avril 2006, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1671 (2006), donnant ainsi son aval au déploiement de la Force de l'Union européenne au Congo. En juillet, l'EUFOR R. D. Congo celle-ci a été déployée en tant qu'opération autonome dirigée par l'Union européenne dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense, avec la participation de 21 États membres au total. Comme envisagé dans la résolution 1671 (2006), la Force de l'Union européenne s'est retirée au bout de quatre mois, fin novembre.

Après l'opération Artémis de l'été 2003, à Bunia, cette opération a constitué un nouveau jalon dans la coopération entre l'Union européenne et l'ONU dans le domaine du maintien de la paix en Afrique. L'Union européenne et l'ONU, tant au niveau de leurs sièges respectifs que des missions en RDC, ont travaillé ensemble de manière intensive à la fois avant et durant l'opération. Nos efforts conjoints ont aidé à apporter la stabilité, à dissiper les tensions et à dissuader les perturbateurs potentiels durant les phases critiques du processus électoral. Les enseignements tirés de cette expérience seront très utiles à notre futur partenariat dans le domaine de la gestion des crises, qui devient sans cesse plus important. Cette coopération croissante doit s'accompagner de mécanismes appropriés de dialogue et d'échange, dont il nous faudra discuter dans les mois à venir.

L'Union européenne se réjouit vivement du succès des premières élections démocratiques organisées en République démocratique du Congo depuis plus de 40 ans et félicite le peuple congolais pour ce grand pas en direction de la stabilisation et de la reconstruction dans un esprit de réconciliation nationale. L'Union européenne appelle tous les acteurs politiques à s'engager de manière constructive dans le processus qui suit la transition.

L'Union européenne rappelle les efforts considérables qu'elle a déployés en faveur de la RDC, tant au niveau Politique qu'à travers les instruments de la Politique européenne de sécurité et de défense, la Mission d'observation électorale de l'Union européenne et l'aide apportée par l'intermédiaire du Fonds européen de développement, ainsi que, bilatéralement, par les États membres de l'Union européenne.

L'Union européenne reste totalement résolue à maintenir son appui à la consolidation de la stabilité et de la reconstruction, notamment en assumant un rôle de coordination des efforts internationaux dans le secteur de la sécurité, en coopération étroite avec l'ONU, afin d'assister les autorités congolaises dans ce domaine. Il est essentiel que la coopération à venir soit basée sur un engagement fort des nouvelles autorités à la bonne gouvernance et au renforcement de l'état de droit. Des mécanismes présentant la souplesse nécessaire devront être mis en place avec le nouveau Gouvernement congolais pour garantir une véritable coordination de l'appui et du dialogue politique.

Pour terminer, je remercie le peuple, le Gouvernement et les acteurs politiques de la République démocratique du Congo pour leur confiance dans la Force européenne, qui a fait la preuve de sa neutralité et de son efficacité tout au long de son mandat. L'Union européenne est également reconnaissante au Gouvernement gabonais, qui a permis à la Force européenne d'utiliser son territoire pour y établir une importante base d'opération. Nous avons apprécié l'excellente coordination avec l'ONU, tant à New York qu'en RDC, et avec les autorités de la République démocratique du Congo. Nous espérons que ces élections réussies seront un premier pas vers un avenir meilleur pour le peuple congolais et l'ensemble de la région des Grands Lacs.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune.

M. Solana (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi d'avoir été invité à participer à cette séance importante sur la République démocratique du Congo (RDC).

Comme on l'a dit, la demande par l'ONU d'un appui militaire, il y a presque un an, est intervenue à un moment crucial. La période de transition en République démocratique du Congo est entrée dans sa phase finale, et il était essentiel de créer les conditions et l'environnement sécuritaire nécessaires à une issue heureuse. L'Union européenne avait travaillé très dur pendant de nombreuses années pour faciliter la transition démocratique en RDC. Les élections ont été le succès final. Nous ne pouvions pas nous permettre d'échouer et avons par conséquent accédé à la requête de l'ONU en envoyant des soldats sur le terrain.

Nous avons déployé une force militaire disposant d'un quartier général opérationnel fourni par l'Allemagne, une présence de l'Union européenne à Kinshasa et des troupes au Gabon, toutes prêtes à intervenir le cas échéant. Je souhaite attirer l'attention sur cette structure. En maintenant une force dite « au-delà de l'horizon » au Gabon, nous avons simultanément conduit une action dissuasive et évité une présence militaire trop lourde à Kinshasa. En fait, l'effet dissuasif de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne a permis de limiter considérablement le nombre d'incidents. Celle-ci a ponctuellement reçu le renfort de l'élément « au-delà de l'horizon » au Gabon. De plus, plusieurs opérations de déploiement ont été menées vers des points convenus du territoire. Cela a également eu pour effet d'accroître la portée géographique de l'effet dissuasif de la Force.

L'incident qui aurait pu s'avérer le plus déstabilisant s'est produit le 21 août 2006, à savoir l'attaque contre la résidence du Vice-Président Bemba. L'intervention de la Force de l'Union européenne, en coopération étroite avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), a été décisive pour endiguer une propagation de la violence à un moment particulièrement délicat du processus électoral. Par ailleurs, la Force de l'Union européenne a confirmé sa neutralité aux yeux de la population congolaise, tout en renforçant sa crédibilité.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que la mission a été couronnée de succès, tant dans la manière dont elle a été menée que dans sa contribution à la conclusion globalement positive de la transition en République démocratique du Congo. Bien qu'un examen des enseignements tirés soit en cours, certains éléments clefs de ce succès ressortent déjà : la définition d'un mandat clair, en termes à la fois de champ d'action et de calendrier; le grand professionnalisme des soldats, à qui je tiens à rendre hommage; le très haut degré d'interaction avec la MONUC, qui a joué un rôle fondamental, à mon avis; et une politique de communication active, que ce soit avec la population congolaise ou les acteurs clefs du processus électoral. Plus généralement, la transparence et le partage des informations avec les partenaires africains, l'Union africaine et les autres organisations régionales africaines invités à déployer des officiers de liaison ont également facilité le processus.

(*l'orateur poursuit en français*)

Une intervention militaire n'atteint son plein sens que si elle s'inscrit dans le cadre d'un engagement global. Ceci est particulièrement vrai pour la République démocratique du Congo, où l'Union européenne a déployé toute la gamme de ses moyens politiques, civils et militaires, financiers, et ceux liés au développement, dans une approche cohérente et en coopération étroite avec tous les acteurs internationaux et régionaux. À cet égard, la relation bâtie avec l'Organisation des Nations Unies confirme la ligne de la déclaration conjointe des deux organisations du 24 septembre 2003. Et c'est dans cette voie, je le confirme ici aujourd'hui, que l'Union européenne est détermine à continuer à travailler avec l'ONU.

La République démocratique du Congo peut maintenant envisager son avenir avec davantage de confiance. Le mérite en revient à la communauté internationale, mais aussi et surtout aux Congolais eux-mêmes, qui ont su choisir la voie de la réconciliation. Je veux rendre ici hommage au peuple congolais, à ses élus, ainsi qu'à la Commission électorale indépendante et aux observateurs nationaux et internationaux. Tous ensemble, ils ont permis le bon déroulement des premières élections démocratiques que connaissait le pays depuis plus de 40 ans.

Mais des défis importants restent à relever. Le discours d'investiture du Président Kabila comporte les

principes clefs sur la base desquels l'Union européenne est d'ailleurs prête à prolonger son engagement : bonne gouvernance, démocratie, état de droit, ouverture vers l'opposition, place importante à la sécurité et réforme du secteur de la sécurité en particulier. Dans ce dernier secteur – la sécurité – l'Union européenne a d'ores et déjà lancé des missions dans le domaine militaire et dans le domaine de la police. Nous examinons actuellement les moyens de consolider ces missions.

Permettez-moi, Monsieur le Président, un dernier mot. L'action sur le terrain de la MONUC et du Représentant spécial Bill Swing a été, à notre avis, décisive ces dernières années et ces derniers mois. Elle reste, pour l'avenir, tout aussi déterminante. Pour aider les nouvelles institutions bien sûr, mais aussi pour consolider encore la stabilité dans l'est du pays. Comme l'ONU, L'Union restera engagée.

Le Président (*parle en russe*) *:* Je remercie M. Solana de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

M. Guéhenno : Je suis reconnaissant au Conseil de l'occasion qui m'est donnée d'exprimer à nouveau la reconnaissance des Nations Unies à l'égard de l'Union européenne (UE) – aux 21 États membres ainsi qu'à la Turquie, qui ont participé à la Force de l'Union européenne (EUFOR) et, si vous me le permettez, au Haut Représentant qui, par son engagement personnel, a tant contribué au succès de cette opération. L'EUFOR, en apportant son soutien au peuple congolais, a contribué à assurer un environnement de stabilité pour les élections qui se sont tenues en juillet et octobre de cette année, conformément à la résolution 1671 (2006) du Conseil de sécurité du 25 avril 2006.

Pour l'Organisation des Nations Unies, cela a été une expérience très positive. La présence de l'EUFOR a été de grande valeur pendant la période critique des élections, à un moment où la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et le Programme des Nations Unies pour le développement, conjuguant leurs efforts avec d'autres acteurs internationaux, travaillaient avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et avec la Commission électorale indépendante pour organiser et conduire cette opération complexe, la consultation électorale la plus importante jamais soutenue par l'ONU depuis la création de l'Organisation.

L'EUFOR a complété l'effort massif de la MONUC, en y ajoutant des capacités supplémentaires, en donnant une flexibilité que la MONUC n'aurait pas eue et en aidant à traiter les problèmes de sécurité et à répondre à tout risque d'escalade en cas d'incident. Cette coopération a été testée et s'est révélée particulièrement efficace après les incidents violents de Kinshasa en août dernier. La présence de l'EUFOR a aussi été un élément important de dissuasion, qui a complété la dissuasion fournie par les forces militaires et de police des Nations Unies, qui elles-mêmes venaient en appui de la Police nationale congolaise. Car ce sont plus de 40 000 policiers congolais qui ont été formés par la MONUC pour contribuer à créer un environnement de sécurité pour le processus électoral.

Tout en saluant l'effort admirable de l'Union européenne, je tiens aussi à noter avec appréciation l'assistance généreuse de l'Allemagne, qui a fourni le quartier général opérationnel de l'EUFOR à Potsdam. Et je voudrais noter à cette occasion la contribution importante en troupes de l'Allemagne et de la France à l'EUFOR. La collaboration exceptionnelle qui s'est développée entre l'EUFOR et la MONUC, et entre le Secrétariat de l'ONU et le Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne est un exemple pour des coopérations futures. Je tiens à souligner que cette collaboration a compris non seulement les aspects militaires opérationnels, mais aussi le soutien logistique que la MONUC a fourni à l'EUFOR en République démocratique du Congo.

Le déploiement en République démocratique du Congo de l'EUFOR est une illustration supplémentaire du soutien solide que l'Union européenne n'a cessé d'apporter à l'ONU tout au long du processus de paix congolais, notamment dans les moments difficiles. Personne n'a oublié l'opération Artémis. La mise en œuvre conjointe de la résolution 1671 (2006) du Conseil de sécurité a fourni beaucoup de leçons positives, notamment sur l'importance de se coordonner dès le début au niveau technique et sur l'importance d'avoir une bonne compréhension des concepts et des procédures des deux organisations. Nous avons d'ores et déjà commencé à tirer ensemble les leçons de cette expérience conjointe, et nous continuerons à collaborer pour voir ensemble comment nous pouvons bâtir sur cette expérience pour planifier d'autres opérations dans l'avenir.

Le Secrétariat de l'ONU est déterminé à exploiter pleinement le potentiel stratégique et opérationnel de partenariats avec des organisations multilatérales,

notamment dans le domaine si important de la réforme du secteur de la sécurité. À cet égard, nous saluons le soutien apporté par la Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (EUSEC) et la Mission de police de l'Union européenne à Kinshasa en ce qui concerne l'Unité de police intégrée (EUPOL), qui continuent à apporter une contribution très importante dans les domaines de la réforme de la sécurité et de la réforme de la police.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

On ne saurait exagérer l'importance du processus électoral en République démocratique du Congo, auquel l'ONU et l'Union européenne ainsi que d'autres États Membres ont apporté leurs contributions. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier plusieurs États membres du Conseil, et en particulier l'Afrique du Sud, de leur appui remarquable à cet effort essentiel. Il y a quelques années encore, peu d'observateurs auraient pensé que la République démocratique du Congo serait capable de relever le défi consistant à mettre fin au conflit et à organiser ses premières élections démocratiques depuis 1960.

Le mérite de la réussite de ces élections revient au peuple congolais, qui s'est comporté tout au long de ce processus avec patience, courage, dignité et détermination. Son désir de changement a été le principal moteur du processus électoral. Il faut aussi rendre hommage à la Commission électorale indépendante, qui a fonctionné dans un pays ravagé par la guerre, avec une infrastructure très limitée voire inexistante, où les moyens de communication sont limités et les transports difficiles. Malgré les critiques, les pressions et même les menaces émanant parfois de certains milieux, la Commission électorale s'est intégralement acquittée de sa mission historique. Tous les partenaires internationaux devraient ressentir beaucoup de fierté d'avoir aidé le peuple congolais et ses institutions à franchir avec succès ce jalon essentiel.

La MONUC a été la plus grande et la plus coûteuse des opérations de maintien de la paix de l'ONU dans le monde; elle dispose de milliers d'hommes et de plus de 100 aéronefs. Cinq accords de pays impliquant des pays africains, plus de 35 résolutions du Conseil de sécurité, la participation de l'Union africaine et de la Communauté de développement d'Afrique australe, un financement international pour les élections de 500 millions de dollars et un appui ferme de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) sont autant d'éléments qui ont contribué au succès du processus de paix. L'Union européenne, en particulier, a joué un rôle essentiel à plusieurs moments cruciaux du processus électoral au cours de ces dernières années.

Les événements de ces derniers mois ont créé une nouvelle dynamique positive dans le pays. Le 30 décembre, le Président Kabila a nommé au poste de Premier Ministre M. Antoine Gizenga, ancien candidat à la présidence au premier tour des élections. M. Gizenga procède actuellement à des consultations en vue de former un gouvernement; ces consultations devraient s'achever ce mois-ci. À la fin du mois de décembre, l'Assemblée nationale a élu M. Vital Kamerhe à sa présidence, ainsi que six autres membres du bureau de l'Assemblée. Tous les sept sont membres de l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) du Président Kabila.

Dans l'intervalle, les combats entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les forces rebelles de Laurent Nkunda au Nord-Kivu ont perdu de leur intensité au cours des derniers jours, et des discussions, avec l'aide de l'ONU, sont actuellement menées entre les représentants des deux camps. Bien que la situation reste explosive, le Gouvernement rwandais a fait savoir qu'il faciliterait les discussions entre les représentants des FARDC et le groupe de Nkunda à Kigali.

Le 4 janvier, un accord de principe a été conclu pour former des brigades mixtes des FARDC en regroupant les forces de Nkunda et d'autres soldats actuellement déployés au Nord-Kivu. La MONUC continue d'encourager le Gouvernement à trouver une solution pacifique et globale pour traiter les causes de ce conflit qui couve toujours dans la partie orientale du pays; à ce titre, la MONUC a facilité la mise en place de groupes de travail pour mettre en œuvre les accords conclus, dans le but de régler les questions fondamentales.

En Ituri, un nouveau cessez-le-feu entre les FARDC et le Front nationaliste et intégrationniste (FNI), dirigé par Peter Karim, a été convenu le 2 janvier après les combats qui avaient éclaté près de la ville de Fataki à la fin du mois de décembre. La situation reste très tendue, l'ONU dirigeant des opérations énergiques à l'appui des troupes du Gouvernement.

Nous nous félicitons des progrès réalisés à la réunion au sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui a eu lieu les 14 et 15 décembre à Nairobi, et nous attendons la mise en œuvre du « Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs », qui contribuera sans aucun doute à stabiliser davantage la situation en République démocratique du Congo et au Burundi.

La MONUC est prête à appuyer le Gouvernement nouvellement élu, alors qu'il commence à s'attaquer aux nombreuses difficultés auxquelles le pays est confronté. Il faudra notamment achever le programme de transition et appliquer les dispositions de la nouvelle Constitution, notamment renforcer l'unité nationale, promouvoir le processus démocratique et se lancer dans un programme général de réforme de la gouvernance. Le Gouvernement continuera de recevoir une aide pour reconstruire un État dépourvu de corruption, qui garantisse l'état de droit et la bonne gouvernance, protège les droits de l'homme et les libertés civiles, encourage la participation et le pluralisme, procède à une réforme majeure du secteur de la sécurité et s'engage à réduire la pauvreté.

L'engagement constant de la communauté internationale est également requis pour aider la République démocratique du Congo à achever un processus électoral global, des élections locales devant être organisées au second semestre de cette année. Nous avons hâte de coopérer étroitement avec l'Union européenne et les autres parties dans tous ces domaines.

Les acquis de la République démocratique du Congo seront compromis si la communauté internationale, ou le peuple congolais, répète certaines de nos erreurs passées. Un désengagement précoce après les élections organisées ailleurs a donné lieu à la reprise du conflit quelques années plus tard, ce qui a nécessité une nouvelle intervention internationale plus coûteuse.

La République démocratique du Congo est le pôle de stabilité naturel, quoique toujours en développement, dans la région agitée de l'Afrique centrale. Le règlement de la crise dans ce pays sera plus avantageux pour l'Afrique que le règlement de tout autre conflit actuel qui sévit sur le continent. En outre, si l'on peut venir à bout du pire conflit d'Afrique, d'autres conflits pourront aussi être réglés. Nous sommes persuadés que notre partenariat avec l'Union européenne et d'autres parties prenantes servira cet objectif stratégique.

Nous remercions le Conseil de sécurité d'accorder son appui inébranlable à un règlement en République démocratique du Congo; les nombreuses visites du Conseil dans le pays, notamment, en témoignent. Nous espérons que le Conseil de sécurité continuera de renforcer et de consolider activement les contributions des nombreux acteurs bilatéraux et multilatéraux.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Guéhenno de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

M. Gambari (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à mon collègue, M. Jean-Marie Guéhenno, pour féliciter l'Union européenne et les autres partenaires de l'appui qu'ils ont accordé au processus électoral en République démocratique du Congo. Je tiens, en particulier, à féliciter M. Solana pour le rôle de chef de file qu'il a joué à cet égard.

La tenue réussie des élections en République démocratique du Congo à la fin de 2006 est à présent un événement historique. Bien que les élections ne soient jamais une fin en soi, lorsqu'elles sont crédibles, elles constituent une part essentielle de tout processus démocratique. La tenue réussie d'élections crédibles, comme celles que nous avons organisées en République démocratique du Congo, sous la direction de l'ONU, témoigne de ce que nous pouvons réaliser si nous unissons nos efforts.

Le Département des affaires politiques est chargé par l'Assemblée générale de coordonner et d'appuyer toutes les activités électorales de l'ONU. Le Département, par l'intermédiaire de sa Division de l'assistance électorale, participe au processus électoral en République démocratique du Congo depuis 2003, date à laquelle il a procédé à l'évaluation des besoins initiaux avant la mise en place de la Division électorale de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Le Département a continué à fournir des conseils et un appui à nos collègues du Département des opérations de maintien de la paix et à la MONUC dans le cadre de la plus vaste mission d'assistance électorale jamais menée par cette Organisation.

Le rôle de l'équipe électorale de l'ONU, qui comprend le Projet d'appui au processus électoral en République démocratique du Congo (APEC), programme appuyé par le Programme des Nations Unies pour le développement, a consisté à appuyer la Commission électorale indépendante de la République démocratique du Congo, au siège de la Commission, ainsi que dans les bureaux sur le terrain dans tout le pays.

Les 18 et 19 décembre 2005, la Commission électorale indépendante, avec l'appui de la MONUC, a organisé le referendum constitutionnel, lors duquel les Congolais ont voté à une écrasante majorité en faveur de l'adoption de la Constitution, qui a ensuite été promulguée le 18 février 2006. L'inscription des électeurs réalisée entre juin et décembre 2005 a donné lieu à l'établissement de listes d'électeurs comprenant les noms de 25,5 millions d'électeurs admissibles. Une fois encore, je voudrais m'associer à mon collègue, M. Jean-Marie Guéhenno, pour remercier la Commission, et en particulier son président, l'infatigable Abbe Malu Malu, de ces accomplissements prodigieux.

Le premier tour de l'élection présidentielle et les élections à l'Assemblée nationale ont eu lieu le 30 juillet 2006. Le Département des affaires politiques a également mené plusieurs missions sur le terrain dans le pays en 2006 pour aider la Division électorale de la MONUC à mener à bien la planification opérationnelle pour les élections des 30 juillet et 29 octobre. S'appuyant sur sa liste d'experts électoraux, le Département des affaires politiques continue de contrôler les compétences du personnel électoral et des consultants dans ce domaine.

En ma qualité de coordonnateur des Nations Unies pour les activités d'assistance au processus électoral, je me suis rendu dans le pays au début du mois d'octobre, avec M. Craig Jenness, Directeur de la Division de l'assistance électorale. J'ai rencontré les principales parties prenantes, notamment les deux candidats, pour encourager un environnement de calme, de tolérance et de réconciliation nationale pendant et après le processus électoral. Compte tenu des troubles qui ont suivi la publication des premiers résultats, j'ai expressément insisté sur la nécessité de mener une campagne positive et constructive conformément au code de conduite électoral. J'ai également demandé instamment à toutes les parties d'accepter les résultats et aux candidats vainqueurs de ne pas adopter l'attitude du gagnant qui emporte toute la mise.

Le deuxième tour de l'élection présidentielle et les élections aux assemblées provinciales ont ensuite eu lieu, comme nous le savons, le 29 octobre. La conduite de ces élections par la Commission électorale, notamment la transparence du dépouillement et du décompte, a été généralement saluée par les observateurs internationaux, les médias et plusieurs dirigeants dans le monde. Les observateurs ont fait remarquer qu'en dépit d'immenses problèmes logistiques, on avait su retenir les leçons du premier tour en recueillant plus efficacement les résultats des 50 000 bureaux de vote répartis dans 12 000 localités; en accroissant la transparence du processus électoral et en améliorant la formation des 250 000 agents électoraux. Lors de ma visite en République démocratique du Congo en octobre dernier, j'avais d'ailleurs assisté à plusieurs sessions de formation d'agents électoraux à Mbandaka, dans la province de l'Équateur.

Ces élections ont abouti à la mise en place des premières institutions nationales démocratiquement élues en plus de 40 ans. Nous pouvons tous en être fiers, d'abord et surtout les Congolais eux-mêmes. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. L'Accord global et inclusif de 2002 prévoit en effet la tenue d'élections libres et transparentes à tous les niveaux, y compris des élections locales. La République démocratique du Congo se trouve donc à présent dans une période post-transition, et non postélectorale, puisque les sénateurs, les gouverneurs et les vice-gouverneurs seront élus au suffrage indirect par les assemblées provinciales d'ici à la fin du mois.

À l'échelon local, les élections aux conseils municipaux et ruraux sont prévues pour le deuxième semestre 2007. Leur tenue dépend toutefois de plusieurs conditions législatives. Il faut en effet que soit adoptée une loi organique portant création de la Commission électorale nationale indépendante chargée, en vertu de la Constitution, d'organiser et de tenir les élections en République démocratique du Congo après la transition. Il faut également que soit adoptée une loi de décentralisation qui définisse, en application de la Constitution, les nouvelles provinces ainsi que les circonscriptions administratives et électorales.

Une fois ces instruments législatifs adoptés, la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques continuera d'aider la Division

électorale de la MONUC à renforcer les capacités et la nouvelle commission électorale à finaliser la définition des modalités des élections locales, ainsi qu'à mettre à jour les listes d'électeurs, à procéder aux préparatifs sur le terrain et à tenir les 6 000 scrutins locaux. Cet effort pourrait demander 13 à 18 mois de travail, selon les modalités choisies. Les premières élections ne se dérouleront probablement pas avant septembre 2007.

La mise en place de structures et d'institutions locales librement choisies par les électeurs est à nos yeux essentielle pour étendre légitimement l'autorité de l'État, pour mieux gérer les affaires publiques et pour installer une paix durable en République démocratique du Congo, sachant que tout cela aura des répercussions pour la région tout entière. Comme d'aucuns l'ont dit, nous suivons de très près l'évolution de la situation en matière de gouvernance, de développement et de sécurité dans la région des Grands Lacs.

Je voudrais exprimer notre reconnaissance à nos collègues du Département des opérations de maintien de la paix et de la MONUC ainsi qu'à nos partenaires de l'Union européenne. Ce n'est qu'en mettant en commun ses ressources, ses idées et ses compétences et en partageant les responsabilités que la communauté internationale a pu obtenir des résultats en République démocratique du Congo en dépit des obstacles de taille.

Pour terminer, j'encourage les membres du Conseil de sécurité et les autres partenaires, comme l'Union européenne, l'Union africaine, l'Afrique du Sud et la Turquie, à maintenir l'aide qu'ils ont généreusement apportée pendant le processus électoral de 2006. Des difficultés logistiques continuent de se poser en République démocratique du Congo. En fournissant une assistance financière, technique et autre au processus électoral ainsi qu'en entérinant les propositions du Secrétaire général concernant les élections locales, le Conseil de sécurité jouera un rôle fondamental à cet égard.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des observations ou poser des questions au sujet des exposés que nous venons d'entendre.

M. Lacroix (France) : Je souhaiterais d'abord saluer la présence parmi nous du Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, M. Javier Solana, et le remercier pour sa présentation. Je souhaiterais également remercier M. Jean-Marie Guéhenno et M. Ibrahim Gambari pour les présentations qu'ils viennent de faire.

Ma délégation s'associe pleinement aux termes de la déclaration qu'a prononcée tout à l'heure le Représentant permanent de l'Allemagne au titre de la présidence de l'Union européenne. Je me limiterai donc à quelques brèves observations.

La France se réjouit d'avoir participé à l'opération de la Force de l'Union européenne en République démocratique du Congo (EUFOR R. D. Congo) mise en place par l'Union européenne à la demande de l'ONU pour contribuer à l'environnement sécuritaire de la fin de la transition en République démocratique du Congo.

En 2003, la France avait assumé le rôle de nation cadre pour l'opération que l'Union européenne avait déployée en Ituri, l'opération Artémis. Le déploiement, en 2006, d'une nouvelle opération sous la conduite d'une autre nation cadre est un développement majeur pour la politique européenne de sécurité et de défense. Nous sommes heureux que cette nouvelle étape ait été franchie en Afrique et, plus particulièrement, en République démocratique du Congo.

Le succès du processus de transition que ce pays est en train d'achever est en effet essentiel pour la stabilité du continent africain tout entier. Au-delà de la période de transition, il sera nécessaire que l'accompagnement de ce pays par la communauté internationale se poursuive. L'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne auront chacune un rôle à jouer durant cette période nouvelle.

Le déploiement de l'opération EUFOR R. D. Congo en République démocratique du Congo illustre également l'intérêt de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, coopération qui devra continuer à s'approfondir, notamment dans le domaine de la prévention des crises et du maintien de la paix. À cet égard, nous devrons tirer pleinement parti de l'expérience acquise lors de l'opération EUFOR R. D. Congo.

Enfin, ma délégation souhaiterait saluer le sens des responsabilités du peuple congolais, qui a permis le bon déroulement des élections et l'achèvement du processus de transition dans un climat généralement pacifique. Cette détermination du peuple congolais de prendre en main son avenir et l'engagement responsable de l'ensemble des acteurs politiques

congolais seront la clef de la reconstruction et du développement du pays.

M. Verbeke (Belgique) : Je tiens à remercier M. Solana pour son exposé au Conseil. Cet exposé témoigne une fois de plus de l'attention que le Conseil consacre, à juste titre, à la situation en République démocratique du Congo.

La Belgique se félicite de la mission de la Force de l'Union européenne en République démocratique du Congo (EUFOR R. D. Congo), à laquelle elle a activement participé, notamment en mettant à disposition de la Force des capacités de renseignement. La mission de l'EUFOR, en soutien à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), a fortement contribué, notamment par son effet dissuasif, à la mise en place des conditions nécessaires au bon déroulement du processus électoral ainsi qu'au respect des résultats électoraux. Son intervention lors des événements du mois d'août à Kinshasa a démontré tant sa crédibilité que son impartialité.

Aussi la mission de l'EUFOR est-elle un bel exemple, nous l'avons dit, de l'engagement pris par l'Union européenne et les Nations Unies de coopérer dans la gestion des crises, et ceci conformément à la déclaration de 2003. Un exercice « enseignements tirés » s'avère utile et se fera aussi bien au niveau européen qu'au niveau des Nations Unies. Les conclusions d'une telle évaluation – M. Guéhenno en a déjà dévoilé certains éléments – peuvent avantageusement nourrir le développement du cadre des relations entre l'Union européenne et l'ONU.

La Belgique estime que l'engagement de l'Union européenne en République démocratique du Congo devrait se poursuivre dans cette période post-transition par un engagement renforcé dans la reforme du secteur de la sécurité. Lors du Conseil européen du 15 décembre dernier, l'Union européenne a confirmé sa disposition à assumer un rôle de coordination des efforts internationaux dans le secteur de la sécurité, et ceci bien sûr en étroite coopération avec l'ONU et à l'appui des autorités congolaises.

La Belgique apprécie à sa juste valeur le rôle primordial joué par la MONUC en République démocratique du Congo. Le Conseil devra se pencher prochainement sur la question de la révision et de la prolongation de son mandat. La Belgique participera activement au débat visant à redéfinir ce mandat dans le nouveau contexte postélectoral.

Enfin, ma délégation reste très préoccupée par la situation dans l'est du Congo, et en particulier par la poursuite des combats au Nord-Kivu. La MONUC devra intensifier ses efforts en vue d'une stabilisation durable de cette partie fragile du pays. Ces efforts devront, nous le croyons, davantage s'articuler autour d'une approche politique.

M. Al-Bader (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier très chaleureusement le représentant de l'Allemagne ainsi que M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, et M. Guéhenno et M. Gambari, des exposés qu'ils ont faits ce matin au Conseil.

Comme nous en sommes tous convenus à l'unanimité, le Conseil de sécurité continuera à s'intéresser de près à la situation en République démocratique du Congo, bien que les élections historiques aient été un succès. Comme prévu, le Gouvernement est en train d'être formé, et nous nous félicitons que le Président Kabila ait nommé M. Antoine Gizenga au poste de Premier Ministre. Nous espérons très sincèrement qu'il sera bien accueilli par la population du pays et que le Président sera en mesure de mener à bien la formation d'un Gouvernement capable d'assumer pleinement ses responsabilités.

La formation réussie du Gouvernement aidera le Secrétaire général à mener des consultations fructueuses avec les autorités congolaises sur l'avenir de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) à l'issue de son mandat actuel qui expire le 15 février 2007. L'on assistera donc à l'avènement d'un nouveau Gouvernement pour le pays, une fois que toutes les étapes électorales auront été menées à bien et que le Secrétaire général aura présenté un rapport avec des recommandations utiles au Conseil à la fin du mois, afin que celui-ci prenne la décision qui convient quant au prochain mandat de la MONUC. Nous espérons que nous pourrons nous entendre sur ce point avant la mi-février, conformément à la résolution 1671 (2006).

Nous voudrions dire combien nous apprécions le rôle joué par les forces de l'Union européenne (EUFOR). Elles ont apporté un appui et une assistance déterminants à la MONUC lors de l'élection présidentielle, ce qui a grandement contribué à stabiliser ce pays gigantesque, qui continue d'être aux prises avec des troubles, en particulier dans l'est. Nous

espérons que la situation sera stabilisée lorsque les forces européennes se retireront et que le nouveau Gouvernement sera en mesure d'œuvrer avec toutes les parties congolaises pour faire progresser le pays.

En ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réintégration, nous nous félicitons des informations selon lesquelles des négociations seraient en cours entre les trois factions en Ituri, ce qui représente une avancée vers le désarmement et la reconstruction du pays. Ces factions sont les milices Cobra Matata, le Front national uni et le Mouvement révolutionnaire congolais. Tout cela signifie qu'il sera possible de réintégrer plus de 8 000 éléments dans les forces armées. Nous voudrions dire combien nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par la MONUC à l'égard des initiatives actuelles et des arrangements conclus avec les milices afin que soit consolidé cet accord. Nous accueillons avec satisfaction également les informations selon lesquelles 60 membres loyalistes du général dissident Nkunda, dans le Sud-Kivu, ont rallié le programme de désarmement. Nous espérons recevoir des informations tout aussi satisfaisantes concernant les autres milices restantes.

La situation humanitaire en République démocratique du Congo ne prête pas encore à l'optimisme, mais plutôt à l'inquiétude. Les efforts se poursuivent pour aider des dizaines de milliers de personnes déplacées de leurs villages, qui reçoivent l'aide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). OCHA déploie des efforts considérables pour leur venir en aide en leur fournissant des vivres et des moyens de subsistance. Nous espérons que l'assistance fournie par les donateurs se poursuivra, notamment de la part de l'Union européenne. Nous espérons également que la République démocratique du Congo continuera de recevoir une aide bilatérale et multilatérale, de manière à ce que le Gouvernement puisse consolider les piliers sur lesquels reposent les nouvelles autorités, permettant ainsi au pays de progresser en mettant ses ressources naturelles au service de sa propre prospérité.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Haut Représentant, M. Javier Solana, le Secrétaire général adjoint Guéhenno et le Secrétaire général adjoint Gambari de leurs exposés. Nous voudrions saluer l'Union européenne de la sécurité qu'elle a fournie pendant la période électorale.

Le déroulement réussi des élections en République démocratique du Congo et la prestation de serment du Président Joseph Kabila traduisent le désir de paix, de stabilité et de développement du peuple congolais. Parallèlement, la consolidation de la paix au bénéfice du développement socioéconomique du pays exige que des efforts considérables soient déployés pour renforcer ses institutions démocratiques. Cela est d'autant plus vrai que le mauvais fonctionnement des institutions a constitué le terreau de la corruption, de la mauvaise gestion économique chronique, de la répression de l'opposition et des forces de sécurité indisciplinées et incontrôlées qui ont pratiquement conduit à l'effondrement du pays.

Nous nous félicitons de la nomination de M. Antoine Gizenga, chef du Parti lumumbiste unifié, au poste de Premier Ministre. Nous espérons que ce dernier mènera des consultations avec tous les partis politiques, ainsi qu'avec la société civile et toutes les autres parties prenantes de manière à pouvoir former un Gouvernement d'unité nationale. De même, nous nous félicitons de l'élection de M. Vital Kamerhe en tant que Président de l'Assemblée nationale, et nous espérons que l'élection des gouverneurs, des vice-gouverneurs et de sénateurs sera menée à bien.

Toutefois, nous tenons à exprimer notre préoccupation devant la précarité de la situation sécuritaire dans l'est du pays, où les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les combattants rebelles du Front des nationalistes et intégrationnistes (FNI) s'affrontent, notamment dans le district de l'Ituri. Ces affrontements armés ont entraîné une augmentation du nombre des personnes déplacées, du travail forcé et des exécutions sommaires. Le manque de sécurité a également conduit à des violations fréquentes des droits de l'homme et de l'état de droit. La culture généralisée de l'impunité qui laisse se répéter des crimes perpétrés par des personnes bien connues qui devraient protéger la population nous préoccupe au plus haut point. Il est toutefois encourageant de noter que le Gouvernement rwandais fait office de médiateur dans des pourparlers entre le Gouvernement congolais et le groupe rebelle du général Laurent Nkunda. Nous engageons instamment les deux parties à dépasser leurs intérêts personnels et sectoriels et à laisser la paix et la sécurité revenir dans la partie orientale de la République démocratique du Congo.

Tout en saluant l'ONU, l'Union européenne, la communauté internationale et les partenaires de

développement du Congo pour leurs diverses contributions à la paix et à la stabilité du pays, nous tenons également à remercier les pays membres de la région des Grands Lacs d'avoir signé un Pacte qui, nous l'espérons, ouvrira la voie au retour de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région. Les dispositions du Pacte, qui comprennent un plan d'action sur la sécurité visant à désarmer les groupes rebelles dans l'est de la République démocratique du Congo et le long de la frontière avec le Soudan, le Kenya et l'Ouganda, devraient permettre d'instaurer la paix et la stabilité dans la région.

La mise en œuvre du Pacte exigera cependant un appui financier et une aide cohérente de la part de la communauté internationale. Il est également de la plus grande importance qu'il y ait un suivi de la mise en œuvre nationale des protocoles juridiques adoptés dans le Pacte. Les protocoles relatifs à la gouvernance et aux questions humanitaires et sociales traitent de la violence cruelle dont sont victimes les femmes et les enfants, des droits de propriété des rapatriés, de la protection des personnes déplacées et des programmes économiques. Il existe également un protocole de non agression et de défense mutuelle au titre duquel ces pays ne tolèreront pas la présence d'insurgés sur leurs territoires. Ces protocoles revêtent la plus grande importance et sont essentiels à la paix et à la stabilité de la région.

Enfin, nous réitérons le rôle crucial des secteurs de la sécurité et de la justice dans la République démocratique du Congo de l'après-conflit, et nous exhortons le Gouvernement et les partenaires de développement à intensifier leurs efforts dans le domaine de la réforme des secteurs susmentionnés. Ceci requerra certainement l'appui des principaux donateurs. Nous engageons donc instamment la communauté internationale à ne pas abandonner prématurément la République démocratique du Congo mais plutôt à mettre sur pied un partenariat avec les autorités nouvellement élues, à consolider la paix et à promouvoir la reprise économique.

M. Ikouebe (Congo) : Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue à M. Solana et lui dire combien j'ai apprécié l'exposé qu'il vient de nous faire. De même, je remercie le représentant de l'Allemagne, qui a parlé au nom de l'Union européenne, ainsi que M. Guéhenno et M. Gambari, pour les informations très utiles qu'ils nous ont livrées ce matin. Je voudrais surtout remercier, en tant que voisin de la République démocratique du Congo et au nom de l'Union africaine, la Force de maintien de la paix de l'Union européenne qui a amplement contribué au succès du processus en République démocratique du Congo. Il s'agit incontestablement d'une expérience que nous pouvons utilement exploiter pour de futurs théâtres d'opérations, notamment en Afrique. Je redis donc toute la gratitude de mon pays et surtout de l'Afrique pour cet apport inestimable.

Comme la plupart des orateurs qui m'ont précédé, nous nous félicitons du bon déroulement des élections en République démocratique du Congo. Le mérite en revient certes au peuple de ce pays et à ses dirigeants, mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale. Et quand nous évoquons la communauté internationale, nous devons savoir aussi que l'Afrique elle-même a pris une part active à ce processus. J'en voudrais pour preuve d'abord le rôle joué par des pays comme l'Afrique du Sud dans l'organisation du dialogue politique qui a conduit à la mise en place des institutions de la transition, et également le rôle joué par ce pays, de même que l'Angola, dans la formation militaire.

Cette implication de l'Afrique s'est traduite également par la présence du continent au sein du Comité international d'accompagnement à la transition (CIAT). Des représentants du Président en exercice de l'Union africaine et du Président de la Commission de l'Union africaine ont participé au quotidien, aux côtés d'autres membres, aux séances du CIAT. La sous-région elle-même, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a mis en place, en cas de nécessité, une brigade en attente.

Mais je voudrais surtout, à l'heure où nous nous réjouissons de la réussite de ce processus, mettre l'accent sur la nécessité pour la communauté internationale de prolonger ses efforts. J'ai bien aimé l'engagement pris ici par l'Union européenne de continuer à accompagner les efforts de la République démocratique du Congo, parce qu'il serait très très grave pour l'évolution ultérieure de relâcher notre vigilance.

Les élections, on l'a déjà dit, ont représenté certes une étape importante, mais ce n'est qu'une étape, parce que la plupart des problèmes majeurs restent devant nous. On en a indiqué en particulier, celui de la réforme du secteur de la sécurité qui va être capitale.

Nous considérons ce dossier également au regard des résultats du deuxième Sommet de la Conférence

internationale sur la région des Grands Lacs qui vient de se tenir à Nairobi. Nous devons désormais analyser l'ensemble du processus dans le cadre des conclusions de cette Conférence. La région des Grands Lacs a été, en effet, déclarée zone spéciale de développement. La contribution de la communauté internationale est donc attendue, et, à cet égard, l'Europe constitue un partenaire de premier plan. Nous devons prendre en compte cette dimension régionale de la question de la République démocratique du Congo dans l'examen auquel nous allons nous livrer dans les jours à venir sur l'avenir du mandat de la MONUC.

Une fois de plus, je remercie le Conseil de sécurité, l'Union européenne et tous nos partenaires pour l'intérêt majeur qu'ils ont accordé au déroulement du processus électoral en République démocratique du Congo, et je les convie à ne pas relâcher leur effort.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je souhaite remercier le représentant de l'Allemagne et M. Solana de leurs exposés respectifs. Je tiens aussi à remercier M. Guéhenno et M. Gambari de leurs exposés.

La Chine souhaite féliciter la République démocratique du Congo de la tenue couronnée de succès des élections. La Chine remercie également la Force de maintien de la paix de l'Union européenne de l'aide qu'elle a fournie à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour qu'elle s'acquitte des parties de son mandat relatives aux élections générales. Nous jugeons extrêmement positif le rôle constructif joué par la Force de maintien de la paix de l'Union européenne dans le maintien de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo.

Bien que le mandat de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne ait expiré, nous espérons que l'Union européenne continuera d'appuyer le processus démocratique en République démocratique du Congo, fournira une assistance économique active et aidera le nouveau Gouvernement à mener à bien la réforme du secteur de la sécurité, afin d'apporter de nouvelles contributions à la réalisation d'une paix et d'une sécurité durables en République démocratique du Congo.

La République démocratique du Congo s'attelle activement maintenant à la formation d'un nouveau Gouvernement, et la reconstruction après le conflit va bientôt démarrer. La communauté internationale doit accorder toute l'attention nécessaire à la République démocratique du Congo. La Chine est favorable à ce que la MONUC continue d'assumer un rôle important en République démocratique du Congo afin que la paix très fragile qui y règne puisse être maintenue. La Chine continuera également de fournir l'aide nécessaire à la République démocratique du Congo afin d'assumer son rôle dans la reconstruction pacifique du pays.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier ceux qui nous ont présenté des exposé, et en particulier souhaiter la bienvenue au Haut Représentant de l'Union européenne.

Je tiens tout d'abord à m'associer aux déclarations et aux observations faites plus tôt au nom de l'Union européenne par l'Ambassadeur Matussek.

Ce que nous avons entendu illustre parfaitement, et de manière encourageante, la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies. Cela indique aussi que des progrès bienvenus sont réalisés en République démocratique du Congo. Le Secrétaire général adjoint Guéhenno a très clairement indiqué ce que cela représente. Maintenant, nous devons consolider ces acquis et maintenir, tous autant que nous sommes, un appui ferme et durable aux nouvelles autorités congolaises dans ce qui sera une étape cruciale de réconciliation et de consolidation de la paix. Il ne s'agit toutefois pas d'un appui sans conditions. Une fois encore, le Secrétaire général adjoint Guéhenno a mis l'accent sur ce que nous attendons des autorités de la République démocratique du Congo, de manière tout à fait justifiée.

Le Conseil attend avec intérêt les recommandations du Secrétaire général sur la manière dont l'ONU doit renforcer son appui à la République démocratique du Congo dans cette prochaine phase, et sur la façon dont nous pouvons apporter notre aide et donner suite au mandat existant, qui expire le 15 février. Nous avons tendance à penser que le rôle principal consistera à maintenir la stabilité, pour permettre aux institutions d'asseoir leur position, et à réaffecter les ressources en fonction des priorités. Cela doit, entre autres, consister à s'attaquer aux activités des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo qui, à l'heure actuelle, prennent les civils pour cible et sapent les chances d'une paix durable.

Je note également que l'Armée de résistance du Seigneur se trouve à Garamba, pour l'essentiel, en dépit des discussions tenues dans le cadre du processus de Juba. Cela reste pour beaucoup d'entre nous un

sujet de préoccupation dont il convient également de s’occuper.

Qu’il me soit permis de dire quelques mots de la politique européenne de défense et de sécurité. Cette opération montre très clairement la contribution véritable que l’Union européenne apporte par l’intermédiaire de cette politique pour régler les problèmes internationaux. Dans bien des cas, celle-ci consiste à appuyer l’ONU dans le cadre d’un partenariat. C’est là, pour le Royaume-Uni, l’un des objectifs majeurs de cette politique. Il s’agit de mettre en œuvre une politique étrangère et, si besoin, des moyens militaires au service des opérations menées là-bas, ce qui est conforme non seulement aux politiques communes de l’Union européenne, mais aussi aux objectifs de l’ONU. C’est la capacité de l’Union européenne telle qu’elle se développe actuellement pour être en mesure de déployer des forces rapidement et efficacement, comme nous l’avons prouvé en République démocratique du Congo, qui montre en fait la voie que l’Union européenne peut, doit et, je l’espère, va de plus en plus prendre.

J’insiste sur le contraste que cela crée avec ce que nous avons tendance à ne pas faire dans le maintien de la paix à l’ONU, mais je veux vraiment attirer l’attention sur le fait que si l’Union européenne et ses États membres sont moins actifs dans ces opérations, un autre aspect revêt une importance fondamentale. La capacité de se déployer lorsque c’est nécessaire est quelque chose qui contribue considérablement, je pense, à l’action internationale.

Le concept de groupe d’intervention de l’Union européenne fait encore évoluer cela, l’intention étant qu’un tel groupe puisse être déployé dans les 15 jours là où l’on en a besoin. Il s’agit d’une capacité dont les Nations Unies et le monde ont souvent besoin, mais qui est rarement disponible, c’est pourquoi je me réjouis vivement de cette initiative de l’Union européenne.

Je voudrais poser deux questions précises au Haut Représentant Solana. La première a trait au fait que la politique européenne de défense et de sécurité, telle qu’elle est conçue, a des liens particuliers avec l’OTAN. Je suis frappé de constater que l’un de nos problèmes institutionnels, à l’ONU, réside dans les relations que l’Organisation entretient avec l’Union africaine, non seulement alors que nous faisons évoluer la Mission de l’Union africaine au Soudan, mais aussi dans le cadre de notre transition vers une opération hybride au Darfour, que nous voulons tous voir se réaliser dès que possible. Y a-t-il des leçons tirées de l’expérience de l’Union européenne en matière de collaboration avec d’autres organisations que M. Solana voudrait nous faire partager afin d’aider l’ONU à faire progresser cette coopération si importante avec une capacité opérationnelle naissante et l’appui direct que l’on pourrait y apporter au sein de l’Union africaine?

Deuxièmement, peut-on considérer que ce qui nous a été décrit ce matin pourrait constituer un exemple, une pratique optimale à suivre pour déterminer en quoi l’Union européenne pourrait se montrer plus active dans les nombreuses situations différentes et, dans bien des cas, difficiles auxquelles nous sommes confrontés en Afrique?

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier le Représentant permanent de l’Allemagne et le Haut Représentant de l’Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, M. Javier Solana, pour leurs exposés. Je remercie également M. Jean-Marie Guéhenno et M. Ibrahim Gambari.

Nous nous joignons aux autres orateurs pour nous féliciter de la conclusion heureuse de ce qui est une étape cruciale dans le processus de transition du conflit à la démocratie en République démocratique du Congo. Le succès des élections, en termes d’organisation, de gestion et de résultats, est, comme nous l’avons souvent dit ici – et cela fait l’objet de cette séance –, à porter au crédit des autorités et du peuple de la République démocratique du Congo. Dans ce contexte, il convient de saluer la contribution décisive de la Mission de l’Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo et la présence importante de l’Union européenne dans les domaines sécuritaire, politique, diplomatique, militaire et économique.

Compte tenu des antécédents historiques de la situation en République démocratique du Congo et du poids stratégique de ce pays en Afrique, il est pertinent de planifier avec soin la transition démocratique dans ce pays. De même, il faut continuer de soutenir les autorités de la République démocratique du Congo dans la période électorale qui se profile à l’horizon en ce qui concerne le Sénat ainsi que les gouverneurs et vice-gouverneurs provinciaux. Nous estimons nécessaire de souligner qu’il incombe à la communauté internationale, aux organismes de développement et aux partenaires de la République démocratique du

Congo de planifier l'avenir de la coopération internationale afin d'aider le nouveau Gouvernement démocratique dans le processus de consolidation de la paix et la poursuite de la période de transition vers une société intégrée, en paix et tournée vers le développement.

Nous sommes satisfaits de constater les progrès enregistrés dans les réformes institutionnelles et l'intérêt manifesté pour le renforcement des capacités et la légitimité des autorités. Nous notons également avec appréciation l'appui fourni par l'Afrique du Sud, qui est actuellement membre du Conseil de sécurité.

Nous avons bon espoir que la sécurité intérieure, le plein établissement de l'état de droit et les droits de l'homme feront l'objet d'une attention constante de la part du Gouvernement et de la société de la République démocratique du Congo. À cet égard, nous suivrons de près le processus de dialogue et de consolidation de la paix dans ce pays.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je souhaite moi aussi souhaiter la bienvenue à M. Solana. Il est toujours bon de l'entendre s'exprimer sur des questions qui concernent l'Afrique, car il en a une connaissance profonde. Nous apprécions aussi beaucoup les exposés que nous ont présentés M. Guéhenno et M. Gambari sur leur appui au processus en cours en République démocratique du Congo.

Tout ce qui s'est passé jusqu'à présent en République démocratique du Congo est le fait du peuple congolais. Nous voulons lui rendre hommage pour ce qu'il a accompli jusqu'à présent. Nous attendons avec intérêt de voir le Gouvernement de la République démocratique du Congo prendre forme, car nous voudrions aussi aider ce Gouvernement à avancer dans le bon sens. Nous espérons que l'appui de l'Union européenne sera maintenu au Congo, car ce pays a encore devant lui une route difficile. Comme cela a été dit ici, d'autres élections capitales nous attendent encore. Nous, l'Afrique du Sud, nous engageons à continuer d'aider autant que nous le pourrons le peuple congolais sur le chemin qu'il lui reste à parcourir.

Enfin, je tiens à rappeler ce qu'a dit M. Guéhenno dans son exposé, à savoir que nous devons veiller à ne pas nous désengager prématurément du Congo, car l'expérience a montré que les résultats d'un désengagement trop rapide ne sont parfois pas du tout positifs.

Le Président (*parle en russe*) *:* Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Ileka (République démocratique du Congo) : Monsieur le Président, permettez-moi, avant toutes choses, de vous dire toute ma satisfaction de vous voir présider le Conseil de sécurité au cours de ce mois de janvier et de vous remercier d'avoir bien voulu convoquer cette importante réunion du Conseil consacrée à la Force de l'Union européenne (EUFOR) en République démocratique du Congo. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer la présence parmi nous de S. E. M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune et exprimer toute mon appréciation pour son exposé complet et exhaustif. J'ai également suivi avec beaucoup d'intérêt les contributions de l'Allemagne, au nom de l'Union européenne, et du Département des opérations de maintien de la paix et du Département des affaires politiques de l'Organisation des Nations Unies au débat sur le thème sous examen.

L'EUFOR fut la deuxième intervention militaire de l'Union européenne dans mon pays. En effet, l'opération Artémis de 2003, avec le déploiement de la Force multinationale intérimaire d'urgence, avait en son temps réussi à stabiliser la situation sécuritaire et humanitaire à Bunia et permis également l'application de l'Accord global et inclusif sur la transition en République Démocratique du Congo. Comme l'ont si bien souligné les orateurs qui m'ont précédé, l'EUFOR a été une force militaire autorisée par le Conseil de sécurité en vertu de sa résolution 1671 (2006) du 25 avril 2006 et mise en place par l'Union européenne, essentiellement pour soutenir le processus électoral, et ce, en appui à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC).

Nous pouvons affirmer que le bilan de l'EUFOR est largement positif. Les élections ont effectivement eu lieu. Le peuple congolais s'est exprimé en toute liberté, il est allé voter massivement durant les législatives et les deux tours de la présidentielle. La période de transition en République démocratique du Congo s'est achevée par l'investiture de S. E. M. Joseph Kabila Kabange, premier Président congolais élu au suffrage universel direct. Un Premier Ministre a été désigné, et ce dernier s'attelle à la formation du futur Gouvernement. L'Assemblée nationale est en cours d'installation au moment où

nous nous réunissons. Les assemblées des provinces existantes sont déjà à pied d'œuvre. Les élections des gouverneurs et des sénateurs ont connu un léger retard, mais seront effectives avant la fin de ce mois. D'autres élections locales auront lieu plus tard dans l'année. L'architecture de la Troisième République se met donc lentement en place. En réussissant cette entreprise, l'ONU et l'Union européenne ont permis la création d'un espace réellement démocratique dans mon pays.

L'action de l'Union européenne ne s'est pas limitée à l'EUFOR. L'Union européenne intervient dans le cadre d'EUSEC – la Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo – et d'EUPOL – la Mission de police de l'Union européenne à Kinshasa en ce qui concerne l'Unité de police intégrée. En ce qui concerne, par exemple, l'organisation et la tenue des élections, il est bon de rappeler aussi que l'Union est le principal soutien de la Commission électorale indépendante. Il faut également avoir à l'esprit qu'à divers titres, plusieurs États de l'Union européenne et États européens associés assistent également la République démocratique du Congo sur le plan bilatéral, en étroite coordination avec l'ONU et l'Union. Puissent ces pays et les partenaires internationaux, continentaux et régionaux trouver ici l'expression de la profonde gratitude du peuple congolais.

Toutefois, la mobilisation humaine, matérielle et financière consentie par l'ONU et l'Union européenne dans mon pays pourrait être annihilée tant qu'il persistera dans la région des Grands Lacs des régimes dictatoriaux peu respectueux des droits de l'homme. Pour sa part, la République démocratique du Congo renouvelle solennellement son engagement à participer à l'installation de conditions de paix et de sécurité pour son peuple et pour les peuples des États voisins. La République démocratique du Congo entend jouer pleinement son rôle d'État central et pivot des stratégies internationales visant la stabilisation de toute la région des Grands Lacs en particulier et de l'Afrique en général.

Avec la mise en place des nouvelles institutions, le peuple congolais compte sur l'appui soutenu de la communauté internationale pour la poursuite des politiques en vue de la réconciliation nationale, du relèvement économique et social ainsi que de la reconstruction du pays. Prochainement, le futur Gouvernement congolais entrera en discussions avec l'ONU en ce qui concerne l'avenir de leur partenariat.

Dans l'ensemble, je puis assurer le Conseil que le Président de la République et le peuple congolais souhaitent que la communauté internationale poursuive son engagement en République démocratique du Congo. La communauté internationale est invitée à continuer, comme l'ont si bien souligné le Haut Représentant de l'Union européenne et mes collègues africains du Conseil, à fournir une assistance, notamment dans l'appui aux nouvelles institutions, la reforme de l'armée nationale et de la police – la réforme du secteur de la sécurité –, la poursuite des programmes de désarmement – à la fois de désarmement, démobilisation, réintégration et réinsertion et de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion, notamment ceux concernant les enfants soldats –, la réforme du secteur judiciaire, y compris les droits de l'homme, la bonne gouvernance et le développement, afin de permettre à la population congolaise de pouvoir concrètement bénéficier des dividendes de la paix. Je suis encouragé et conforté par l'engagement renouvelé de l'Union européenne à cet effet.

La communauté internationale devrait également aider le pays à s'attaquer à ces facteurs d'instabilité que sont les activités illégales d'exploitation des ressources naturelles et autres formes de richesses de la République démocratique du Congo, ou encore la circulation illicite des armes dans la région.

Avant de conclure, je souhaiterais rendre un hommage appuyé au personnel de l'EUFOR pour son professionnalisme. Le travail remarquable abattu a permis la sécurisation des élections. En faisant preuve d'une totale impartialité, l'EUFOR a permis également de contribuer au retour de la paix, du calme et de la stabilité. Les militaires de l'EUFOR sont rentrés chez eux à la date prévue, avec la certitude d'une mission accomplie.

Je voudrais également exprimer notre gratitude aux Gouvernements de la République gabonaise et de la République sœur du Congo-Brazzaville pour les dispositions qu'ils ont bien voulu prendre pour faciliter les opérations de la Force de l'Union européenne.

Aujourd'hui le Congo entre dans une nouvelle phase avec l'installation des nouvelles institutions républicaines démocratiquement élues. Pourtant les défis demeurent, et ils sont énormes. Il est important que le soutien de la communauté internationale ne se relâche point. Nous avons cette opportunité. Je voudrais faire ici écho à ce qu'a dit M. Guéhenno; nous

avons donc cette opportunité et ce devoir de ne pas renouveler certaines erreurs du passé, notamment par un retrait précipité de la communauté internationale, mais plutôt de renforcer ce partenariat, qui a su s'instaurer avec mon pays pour consolider l'élan pris en vue d'envisager avec beaucoup de sérénité l'avènement d'un Congo réellement démocratique, fer de lance de la renaissance africaine, où règnera plus de paix, de sécurité, de justice et de prospérité.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Solana pour qu'il réponde aux observations formulées et aux questions posées.

M. Solana (*parle en anglais*) : Je voudrais répondre aux deux questions posées par le représentant du Royaume-Uni. Je crois que je peux y répondre très simplement : « oui » à la première question et « oui » à la deuxième.

Mais je voudrais être un peu plus explicite. Il est vrai que la vocation de l'Union européenne est de travailler en coordination avec d'autres, et cela a été notre façon d'agir de façon générale. Bien entendu, nous devons parfois agir de notre propre initiative, mais généralement, notre vocation est de coopérer avec d'autres dans toute opération quelle qu'elle soit. Nous l'avons fait avec l'Union africaine, avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et avec l'ONU, en premier lieu. Voilà qui répond à la première question.

En ce qui concerne la deuxième question, c'est-à-dire si les enseignements que nous avons tirés des opérations de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR) peuvent être appliqués à d'autres opérations, que ce soit en Afrique ou ailleurs, la réponse est également « oui ». La structure de la force que nous organisons nous-mêmes, comme l'Ambassadeur l'a dit, est un concept qui est bien préparé pour ce type d'opération rapide et efficace, qui peut ouvrir la voie à d'autres. Quoi qu'il en soit, je pense que de bons enseignements ont déjà été tirés et que d'autres encore seront tirés à l'avenir. J'espère vraiment que ces enseignements seront utiles dans d'autres parties d'Afrique, où les besoins seront grands dans un avenir prévisible, en particulier au Darfour.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Solana des explications qu'il a données.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 40.